

## Une formation vivante et collective pour avancer et construire son projet.

4 jours de formation les 31 janvier, 14 février, 5 et 19 mars 2019

Cette formation s'adresse à tous les agriculteurs qui souhaitent transmettre leurs valeurs et leurs savoirs faire, qu'ils aient ou non un repreneur.

Que vous soyez à deux, cinq ou dix ans de la fin de votre activité venez réfléchir à la transmission de votre exploitation.

#### **RENSEIGNEMENTS**

ADEAR 28 8 rue Gutenberg, 28600 Luisant Responsable de stage : Alexandra Céalis 02 34 40 12 29 contact@adear28.org

#### **PROGRAMME**

Voir au dos le détail des journées

#### **LIEU**

2 journées à Challet, 2 journées à Voves





# Formation « Anticiper la Transmission de sa ferme »

#### J1: Prendre de la hauteur - Challet - 31/01/2019 (9h00 -17h30) Brigitte Chizelle

- Prendre en compte les différents regards et enjeux côté cédant et repreneur
- Identifier les points de vigilance pour préparer une transmission dans un cadre familial et hors cadre familial
- Acquérir une démarche pour avancer dans la préparation de la transmission

#### J2: Evaluer sa ferme -Voves -14/02/2019 (9h-17h30) AFOCG 45

• Connaître les différentes façons d'évaluer la valeur de sa ferme à travers des cas concrets, le compromis entre ses objectifs de vente et les moyens du repreneur

### J3 : Identifier les aspects juridiques fiscaux et sociaux d'une transmission – Challet - 5/03/2019 (9h-17h30) Francis Varenne

- Connaître et s'approprier les différentes modalités **juridiques**, les aspects **fiscaux** et **règlementaires** d'une transmission
- Identifier les bons interlocuteurs et les démarches administratives à réaliser

#### J4: Préparer la reprise - Voves - 19/03/2019 (9h-17h30) Brigitte Chizel

- Identifier les éléments clés pour choisir un repreneur et établir une relation de confiance
- Contribuer à créer les conditions de la réussite de la reprise
- Identifier les actions à entreprendre
- Mieux se connaître et envisager son projet après avoir transmis

#### **INTERVENANTS**

Brigitte CHIZELLE,
Sociologue
Francis VARENNE
Juriste Fiscaliste
Elisabeth BAILLET
Formatrice en comptabilité
et gestion

#### FRAIS D'INSCRIPTION

Formation payante mais intégralement prise en charge par VIVEA

Un chèque d'une valeur de 100€ sera demandé à l'inscription, il sera rendu si vous participez à l'ensemble des jours de formation ou en cas d'absence pour force majeure.





